

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 48 (1960)

Heft: 875

Artikel: Plaintes des femmes congolaises

Autor: Molly

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

*L'art de vaincre
les obstacles con-
siste souvent à ne
pas les envisager
comme tels*

SIRIUS.

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal

ADMINISTRATION ET ANNONCES

M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)

abonnement à « Femmes Suisses » compris.

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Prix du numéro 35 centimes

Compte de chèques postaux I. 943

La Commission suisse de l'Unesco

adresse un appel aux présidentes de sociétés féminines suisses

A l'heure où les peuples d'origine et de mentalité différentes se dressent un peu partout les uns contre les autres, l'invitation adressée par la Commission suisse pour l'Unesco aux présidentes des grandes associations féminines suisses semblait fort opportune.

Cette commission a déjà organisé plusieurs cours sur les problèmes féminins internationaux, dans le cadre de sa section « Education des adultes ». De nombreux membres des associations ont participé à ces cours et en ont reconnu l'intérêt primordial. La Commission suisse pour l'Unesco demande maintenant aux groupements féminins d'instruire leurs membres, de leur faire saisir la nécessité urgente de connaître et de comprendre les femmes des pays lointains et très différents du nôtre ; la paix du monde ne saurait être établie que si cette tâche immense de compréhension mutuelle est menée à bien. Les organisations internationales ne peuvent jouer leur rôle médiateur que si un climat propice est créé parmi les humains.

Les femmes de Suisse doivent connaître les femmes des autres continents et les problèmes urgents que les organisations internationales s'efforcent de résoudre pour éviter les haines et les conflits. On a besoin des femmes.

Il y a diverses manières d'aborder les problèmes internationaux, du simple débat au film documentaire ou artistique.

Chaque comité connaît son public et saura juger ce qui lui convient le mieux.

Comment dispenser l'éducation internationale ?

Certains groupements féminins réclament déjà ce genre de sujets. On sent que l'heure est grave, il faut se hâter de s'informer et de collaborer au travail international, dans la mesure où on le peut. Pour parler à de tels auditoires, il faut surtout pouvoir fournir des informations très précises. On songe à publier une sorte d'ABC des organisations internationales qui se présenterait comme un dossier auquel on ajouterait des pages, à mesure que le travail international se développe.

Mais la masse féminine préfère souvent se cantonner dans les sujets qui concernent notre petite existence locale. Comment éveiller, dans cette masse, le désir de regarder au-delà de notre horizon habituel ?

Tout d'abord par des moyens concrets : monter une exposition exotique, projeter des films ou des clichés.

Le matériel et la documentation de l'Unesco

Où trouver le matériel, direz-vous ? — A l'Unesco, justement. On possède au siège de cette organisation, à Paris, des collections de photos, de cartes, de brochures, qui permettent d'évoquer des terres lointaines et celles qui les habitent. Mais il va sans dire qu'une telle exposition ne dirait rien à personne si elle n'était pas habilement disposée et commentée. Les schémas ne sont pas tout faits et c'est fort juste : nos groupements sont très divers et il faut les aborder de la manière qui accrochera le mieux leur intérêt.

A nos abonnés

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les remboursements aux retardataires ont été expédiés et nous espérons vivement qu'il leur est fait bon accueil.

Encore un grand merci à ceux qui ont arrondi la somme.

Le Mouvement Féministe.

Floriana

Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE

Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

● Formation de gouvernantes
institutrices et étrangères
pour familles suisses● Préparation d'assistantes
pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

La disposition et les commentaires doivent se modifier ici ou là. Trouver la personne capable de se charger de cette présentation sera la tâche des comités, qui pourront s'adresser peut-être à l'une ou l'autre des participantes à l'un des cours organisés par la Commission suisse de l'Unesco.

Si le secrétariat de la Commission fait venir du matériel, il sera commode que plusieurs sociétés s'entendent pour l'utiliser tour à tour.

La documentation des Nations Unies

On peut aussi s'adresser au Centre d'information des Nations Unies, au Palais des Nations à Genève. Là, Miss Atkins, la secrétaire, est à même de fournir une documentation très abondante, textes descriptifs, statistiques, articles et même films, notamment sur l'assistance technique des Nations Unies aux pays qui l'ont demandée. Cette documentation, attentivement travaillée par un des membres d'une société, peut permettre de donner une séance instructive et très attrayante à la fois.

Si pourtant il existait des conférences avec clichés ou films fixes, accompagnés de commentaires complètement rédigés, cela pourrait rendre service à plus d'une présidente lorsqu'un conférence attendu est soudainement empêché.

Bons d'entraide

Quand nos groupements féminins auront pris conscience des conditions d'existence qu'on trouve dans de trop nombreux pays, il se peut que les unes ou les autres désirent entrer en contact plus étroits avec des sœurs lointaines. Citons ici le rapport du cours de l'Unesco qui a eu lieu à Freidorf en septembre 1959 : « Lorsque nous considérons les millions et les millions d'enfants, de femmes et de mères qui n'ont jamais reçu la moindre éducation scolaire, et qui vivent dans une profonde misère, nous nous sentons portés à entreprendre quelque chose pour vaincre cette détresse... Pour rendre possible l'aide pratique de chacun, l'Unesco a créé le système des bons d'entraide. On peut acheter ces bons auprès de l'Unesco, qui fait ensuite parvenir leur contrepartie à l'œuvre que l'on a choisi de soutenir ». En pratique, il s'agit de carnets de timbres, chaque timbre valant vingt centimes. Il est ainsi possible à la bourse la plus modeste de faire un effort proportionné à ses moyens.

Nous ne gagnerons pas la paix par l'immobilité, mais en allant au-devant de nos semblables moins privilégiées.

L'exemple que nous publions ci-contre illustre l'un des multiples problèmes africains.

Anniversaire du 1^{er} février

Chaque groupement suffragiste a choisi de quelle façon il commémorerait l'anniversaire du 1^{er} février 1959, où les électeurs de Suisse ont refusé aux femmes leurs droits politiques sur le plan fédéral. Notre journal a choisi de vous présenter deux articles parus à l'étranger, peu après ce mémorable scrutin.

Tout d'abord les réflexions placées sous la rubrique « Moi, le mari », dans le périodique franco-belge « Femmes d'aujourd'hui ».

Moi, le mari

Les Suissesses n'ont pas obtenu le droit de vote. Pourquoi ? Pour la simple raison que les Suisses en ont décidé ainsi. Que conclure ? De deux choses l'une : ou bien nos amis helvètes sont d'une sagesse antique, ou bien leur montre — c'est le cas de le dire — retarde singulièrement !

Je n'ai certes pas l'intention — encore moins la compétence — d'émettre sur la question un avis définitif. Mais j'ai bien la permission de m'étonner. Qu'on le veuille ou non, dénier aux femmes le droit de vote revient implicitement à leur signifier qu'elles sont des êtres humains de seconde zone, incapables d'exprimer une opinion intelligente et aptes tout juste à jouer dans la société un rôle matériel et utilitaire. « Sois belle et tais-toi ! élève mes enfants, fais-moi de bons petits plats, raccommode mes chaussettes, — mais tais-toi ! »

Les Suisses s'imaginent-ils puérilement que les femmes vont en rester là ? Si elles reculent, c'est pour mieux sauter, tôt ou tard.

A notre époque où, partout dans le monde, les femmes s'alignent au rang des hommes et souvent les dépassent, dans toutes les disciplines scientifiques, artistiques, économiques même ; à notre époque où chacun admet volontiers que les femmes ont indiscutablement, dans de nombreux domaines de la vie publique, autant de dispositions innées et de talents que les hommes, on se demande bien à quoi ils rêvent, les Suisses !

Je sais bien qu'il va se trouver, chez nous, des hommes pour me répondre docilement que les femmes « ne sont pas mûres politiquement », — mais nous, les hommes, le som-

mes-nous tous ? — qu'elles votent « d'après la tête du candidat », ou encore comme leur mari ou non selon qu'elles sont heureuses ou malheureuses en ménage, et d'autre part que « leur illogisme instinctif empêche la constitution de masses doctrinaires stables ».

Et alors ? D'abord, rien ne prouve que ce soit vrai. Ensuite, que les femmes bouleversent quelque peu le désolant sectarisme grégaire de nos traditions électorales est, en soi, chose excellente.

Quoi qu'il en soit, dénier le droit de vote aux femmes suisses, n'est-ce pas douter de la qualité de leur jugement, alors qu'on les reconnaît par ailleurs si douées de bon sens ?

« Ce que femme veut, Dieu le veut » assure-t-on. Amies suisses, vous obtiendrez gain de cause. En attendant, patience et bon courage !

René Philippe.

Et voici des voix venues des antipodes. Des journalistes australiennes ont mis en regard la réussite magnifique de la Saffa et le brutal refus du sexe fort.

Chacun a entendu parler de l'Exposition de Bruxelles, mais, simultanément, eut lieu à Zurich, une exposition féminine suisse, la Saffa, dont on eut peu de nouvelles en Australie.

Le thème principal de cette exposition était centré sur la vie et le statut actuel de la Suissesse, ainsi que sur son influence dans le passé.

Indubitablement cette manifestation fait ressortir l'étrange contradiction qui existe en Suisse où les femmes sont capables de collaborer à la production dans tous les domaines, mais qui ne peuvent collaborer aux affaires publiques, n'ayant pas le droit de vote... Or c'est cette année justement que le Parlement suisse a approuvé un amendement à la Constitution qui donnerait aux femmes le droit de vote et l'éligibilité...

(Catholic Weekly — Jean Day.)

De nouveau les électeurs suisses, à une majorité des deux tiers — ont refusé à leurs

Plaintes des femmes congolaises

Cet article, paru dans un journal du Congo, prouvera, mieux que de longues dissertations, le trouble qui règne dans les populations récemment bouleversées par la civilisation occidentale, et la nécessité d'y porter remède.

Maris d'aujourd'hui, avant d'accuser les autres, voyez votre propre faute. Nous avons déjà vu ce que vous avez fait avec plusieurs de nos compagnes. Elles savent lire, écrire, coudre et travailler. Maintenant qu'elles sont mariées, elles sont tristes et désespérées. Elles pensaient, « quand nous serons mariées, nous aurons un ménage heureux, nous serons joyeuses avec nos maris, nos enfants ». Maintenant elles voient leur mari qui gagne 4.000 et 5.000 fr. leur donner un petit posho, ou parfois rien du tout. Il rentre le soir très tard. Elles doivent se lever à minuit pour faire la nourriture, car leur mari a d'abord été boire dans les cabarets avec les femmes légères, etc.

L'autre jour, une de nos amies s'est mariée. C'était un grand mariage, qu'est-ce que nous avons vu ! On venait féliciter le mari, on lui disait bonjour, on lui souhaitait beau-

coup d'enfants, mais la femme qui était à côté de lui, on ne la regardait même pas. Voilà ce que vous faisiez, vous, les hommes. C'est pour montrer que vous ne respectez pas la femme.

» Nous avons entendu cette histoire-ci : Un grand monsieur congolais est parti à Bruxelles pour voir la Belgique. C'est un de ces messieurs qui crient beaucoup dans les bars et dans les réunions. Il parle toujours de l'avenir du Congo. Avant de partir, il a dit à ses amis : voilà, j'ai 20.000 fr. dans mon portefeuille, ce sera pour voir les femmes blanches à Bruxelles. C'est bien cela, et sa femme ici et ses enfants qui restent, eux, ne verront pas cet argent. Et ce sont des types comme ça qui crient : il faut la promotion de la femme congolaise.

» Nous sommes fatiguées d'entendre toujours la même chanson. Il y a des jeunes filles qui veulent un vrai mariage civilisé. Ce qui manque, ce sont des maris convenables. Nous demandons qu'on fasse un grand effort pour la promotion des maris congolais. »

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines



concitoyennes, un droit qui est reconnu aux femmes de presque tous les pays, le droit de vote.

Cette anomalie est si extraordinaire qu'elle devient risible. Voilà des générations que des Suissesses ont joué un rôle remarquable non seulement dans leur pays, mais sur le plan international. De nombreux Congrès féminins se sont tenus à Genève...

Il y a de l'ironie dans le fait qu'à Genève se réunissent périodiquement la Commission du statut de la femme... et c'est là justement qu'un statut politique équitable est refusé aux femmes...

(Article d'un quotidien australien signé Molly.)

Le 28 janvier déjà, l'Association suisse pour le suffrage féminin annonçait sur les ondes, à tous les auditeurs le dessein des suffragettes de ne pas laisser le 1er février passer inaperçu.

En effet, de tous côtés les sections ont arrêté des programmes de manifestations. Il y a des cantons où l'on célèbre la victoire: les Vaudoises s'en sont allées visiter la fabrique de produits Nestlé à Broc et se sont réunies le soir en une fraternelle agape.

A Zürich, dans un auditorio du Polytechnicum, on a entendu le Professeur Werner Kägi, puis Mme Jaccottet-Dubois qui est venue raconter les « Premières expériences d'une Vaudoise ». Après ces exposés, les auditrices ont formé un cortège aux flambeaux qui a parcouru les principales artères de la ville.

Le Comité d'action jurassien pour la collaboration des femmes dans les affaires communales a invité tous les Jurassiens à porter le petit ruban rouge et blanc sur lequel est inscrit

LA FEMME DOIT VOTER

A Bâle, une manifestation fréquentée par des femmes de toutes les couches de la population et par beaucoup de citoyens a animé les artères de la ville d'un cortège aux flambeaux. Nous compléterons ces informations dans le prochain numéro.

Le Mouvement Féministe
est en vente à Genève
à la Librairie Julien, au Bourg-de-Four, et chez Payot au Molard.

Par suite d'une erreur, certaines informations suffragistes déjà parues dans « Femmes Suisses » ont été insérées dans ce journal. Nous nous en excusons auprès de nos abonnés.

Expositions parisiennes

CURIEUSES MOSAIQUES AU MUSÉE BOURDELLE

de notre correspondante à Paris :

C'est une bien curieuse exposition que celle que nous offre le Musée Bourdelle jusqu'à la mi-janvier : dans le petit jardin sis au cœur de Montparnasse, de vastes murs ont été dressés, qui supportent les mosaïques d'un jeune artiste brésilien, Antonio Carelli, exécutées d'après les maquettes d'un peintre de l'Ecole de Paris : Simon Segal.

Elles sont destinées au Musée de Sao-Paulo, mais Paris en a la primeur. Pourquoi a-t-on choisi le Musée Bourdelle ? Parce que le grand sculpteur, qui avait le goût de la grandeur, s'intéressait particulièrement à l'art mural, et qu'il tenait l'Ecole de Ravenne pour une des plus intéressantes. Aussi Carelli a-t-il étudié les secrets des maîtres de Ravenne avant que de transposer en mosaïques les maquettes de Simon Segal. Quant à ce

A l'Union syndicale suisse

Une Commission féminine La présidente vous parle

Nous avions annoncé récemment la création d'une commission féminine, au sein de l'Union syndicale suisse. Nous publions aujourd'hui, signées par la présidente de cette commission, Edith Rüefli, quelques commentaires sur cet événement fort important pour les travailleuses de l'industrie.

Dans le chœur féminin aux différents registres qui se fait entendre actuellement dans notre pays sur les nombreux problèmes de la femme au travail, la voix des syndiquées manquait jusqu'à présent. Non pas du fait de l'absence de femmes dans nos organisations syndicales ; 44.000 travailleuses sont en effet organisées dans les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse. C'est un fait que l'on ne saurait négliger.

Mais là où leur voix se faisait déjà entendre, elles ne dépassaient guère, hélas, le cadre de leur propre fédération. Ce qui manquait aux syndiquées jusqu'à maintenant, c'était un organe au sein duquel elles pourraient confronter leurs opinions, les coordonner et exprimer leurs vœux aux autorités syndicales en ce qui concerne les questions particulières qui les touchent plus spécialement, la promotion ouvrière, l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, la non-discrimination, par exemple.

Cette lacune a été comblée par le Comité syndical avec la création de la Commission consultative permanente des femmes. Grâce à cette innovation réjouissante, la voix des syndicalistes du deuxième sexe s'est fait entendre le 15 novembre 1959.

Les femmes sont intéressées à la vie publique, à l'évolution de la législation pour la protection des travailleurs, à la vie économique et à leur propre organisation.

Les syndicalistes éprouvées savent bien qu'on ne trouvera pas du jour au lendemain des solutions à tous leurs problèmes particuliers. Elles se rendent compte qu'il faudra conjuguer leurs efforts pour aider à les résoudre progressivement et soigneusement sous l'égide du mouvement syndical tuteur dans son entier. Elles savent aussi qu'elles devront s'engager elles-mêmes pour se faire entendre.

Réjoignons-nous du fait que l'USS ait mis en nos mains ce remarquable instrument qu'est la Commission féminine. Et souhaitons avec le président de l'USS que la journée historique du 15 novembre 1959 ouvre une période d'action fructueuse en faveur des femmes au travail en particulier et du mouvement syndical suisse en général.

Nous ne manquerons pas de bonne volonté pour arriver à ce résultat dans l'intérêt de la communauté syndicale et nationale.

Edith Rüefli.

DE-CI, DE-LÀ

Pour la première fois, une femme siège dans le gouvernement de l'Irak ; c'est Mme Naziha Diloueni, présidente de la Ligue pour la défense des droits de la femme.

Mme Dr Janet Cooper, présidente du Club des femmes de professions libérales et commerciales de Melbourne, a été nommée bourgmestre de Melbourne-Sud ; elle est la première à occuper ce poste.

En Hollande aussi, pour la première fois, le Parlement a été présidé par une femme, Mme Joke Staaff van Haaften, petite, blonde aux yeux bleus, qui est membre du parti libéral ; elle a remplacé le président empêché.

L'assemblée des déléguées de l'Union cantonale des sociétés féminines bernoises a remis à Mme Rosa Neuenschwander, présidente de 1925 à 1959, un diplôme de présidente d'honneur.

Au cours de son assemblée annuelle, la Société suisse pour les Nations Unies a appelé M^{re} Denise Berthoud, Neuchâtel, à la vice-présidence.

Mme Françoise Perret, Yverdon, a été nommée correspondante de la « Gazette de Lausanne » pour le Nord vaudois.

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a nommé Mme Elisabeth Köppli, collaboratrice juridique de l'avocat des mineurs du district de Zurich.

A la Commission fédérale des Beaux-Arts, Mme Marguerite Ammann, peintre à Bâle, a été remplacée jusqu'à la fin de la période administrative courante, par Mme Jeanne Bueche, architecte à Délémont.

IN MEMORIAM

† Mme Schröder-Roord van Eysinga

On a appris avec regrets la mort, survenue en janvier, à Vevey, de Mme Gertrude Schröder-Roord van Eysinga, pianiste, historienne d'art, qui a joué un rôle très actif dans la vie musicale et intellectuelle de Lausanne. Elle était d'origine hollandaise et sœur du maître de mathématiques Henri Roorda, plus connu comme écrivain, moraliste et fantaisiste sous le nom de « Balthazar ».

Mlle Roorda, après ses études musicales, a dirigé, avec Mlle Adèle Thelin, un institut de musique renommé sis place St-François ; elle y donnait les cours de piano et ses élèves l'appréciaient grandement. Ayant épousé Bernard Schröder, l'artiste se fixa alors à New-York et à son veuvage, revint à Lausanne. Renonçant à la musique, elle se consacra à l'histoire de l'art, faisant de nombreux voyages, donnant des conférences partout, c'était une femme très cultivée, très fine et ses propos étaient toujours intelligents et réfléchis.

Mme Schröder a été pendant très de trente ans un membre très agissant du Lyceum-Club vaudois, où elle a organisé et préparé de nombreuses manifestations ; elle a été présidente de l'association dès décembre 1934, puis vice-présidente et membre du comité jusqu'en 1959 ; elle a présidé la section Beaux-Arts. Vers 1930, elle a fondé et présidé l'Union féminine des carrières libérales et professionnelles, section de la grande Union internationale, qui vécut jusqu'à la guerre. L'âge avait ralenti le travail de Mme Schröder, qui vivait retirée ; mais son souvenir et la reconnaissance pour tout ce qu'elle a fait n'en demeurent pas moins vivants.

S. B.

Mathilde Campert

Une très fidèle abonnée et amie du journal nous a quittées le 14 janvier.

Lors du culte mortuaire, on a dit combien sa carrière avait été féconde à la tête de la Maison des Etudiantes de Genève, qu'elle avait aidé à fonder. Il y a quarante ans déjà elle était tout animée de cet esprit international que les Nations Unies et leurs institutions spécialisées s'efforcent aujourd'hui d'inspirer aux peuples du monde. Elle avait, bien avant l'heure, choisi ce chemin de la paix. Les étudiantes venues de partout, jouissaient auprès d'elle d'une compréhension large et fraternelle.

Nul ne s'étonnera donc qu'elle ait trouvé en Emilie Gourd la journaliste de son choix. Elle attendait avec impatience ses articles politiques « afin de s'éclairer l'esprit », disait-elle.

Elle laissait le « Mouvement Féministe » négligemment posé sur la table du Foyer, telle étudiante parcourait le journal, le montrait à une camarade et, bientôt s'amorçait une discussion qui préparait l'opinion publique et faisait avancer notre cause.

Sœur Julie Hoffmann

On a annoncé, le 28 janvier, le décès de Sœur Julie Hoffmann, la fondatrice d'Eben-Hezer, à l'âge de 93 ans.

Nous ne pouvons nous résoudre à écourter la biographie de cette femme admirable, pour la faire entrer dans ce journal, déjà presque entièrement composé. L'histoire d'Eben-Hezer et de sa fondatrice sera publiée dans « Femmes Suisses » du 20 février, où nos abonnés la trouveront.

Mais c'est ici le lieu de dire que Sœur Julie Hoffmann a toujours été partisan du vote des femmes. Elle avait appuyé de son autorité les deux campagnes vaudoises, en 1951 et en 1959 en faveur du suffrage féminin. Elle avait eu la joie de voir l'idée triompher dans son canton le 1er février de l'an passé.

Suzanne Lemuthier.

celle de La Vie Parisienne. On n'est pas plus dans la note ! L'éminent conservateur du Musée Jacquemart-André, le peintre Jean-Gabriel Domergue, a vraiment fait œuvre d'animateur, groupant dans un salon, ou même chez le photographe, des mannequins revêtus de toilettes à peine effleurées par le temps.

...Cependant qu'au mur et dans les vitrines, les mêmes belles dames épanouissent leurs atours. Photos de la Castiglione, portraits de Cléo de Mérode, la victoria célèbre de Constantin Guys véhiculée le « dessus du panier ». Ah qu'il fait bon revivre le passé, cette époque heureuse...

Suzanne Lemuthier.

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 24.62.00 permanent
L'adresse ou téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

dernier, on sait qu'il a le goût des fresques... et qu'il est un grand coloriste.

Bourdelle, d'ailleurs, de son vivant, avait encouragé un peintre suisse, Marcel Poncet, et c'est dans le propre atelier du grand sculpteur français que l'artiste genevois avait pu composer certaines de ses mosaïques, notamment pour orner l'église de Gstaad, puis pour adorer des places de Genève : Neptune en 1949, l'Arve en 1950, et le Rhône en 1953, vastes compositions que Bourdet appréciait beaucoup.

Aujourd'hui, Simon Segal puis, d'après lui, Antonio Carelli, ont eu deux thèmes d'inspiration : l'un mexicain, l'autre français. Au premier groupe se rattachent « Le Serpent à plumes », figuration de la cosmogonie aztèque, où le peintre voit le symbole même du Mexique ; ainsi que « Le Charmeur d'oiseaux », sorte d'Orphée indien... Au second groupe se rattachent « La Hague », presque du Cotentin, dont le peintre et le mosaïste ont su traduire la poésie sauvage ; et surtout dans une composition saisissante, « La Mort », d'un romantisme étrange, qui frappe d'ailleurs déjà dans la maquette de Segal, exposée dans une salle du musée, et que Carelli a fort bien transposée dans sa composition.

« J'ai fait cette maquette, écrit Simon Segal, vers la fin de mon séjour à La Hague en 1953. A un moment triste, mortellement triste, de ma vie... C'était un cri et une délivrance. »

Et ce fut aussi, ajouterons-nous, un véri-

table moment d'art ! Le Musée Bourdelle, dont les conservateurs sont Rhodia Bourdelle, fille de notre grand sculpteur, et son mari Michel Dufet, fut bien inspiré en nous présentant cette exposition à une époque où les arts muraux connaissent un regain — on sait la vogue des tapisseries de Lurçat, entre autres —. Et l'on pourrait appliquer aux mosaïques prêtées par le Brésil à la France, une phrase de Bourdelle qualifiant une fresque :

« Cette frise-là est bien plus un mur qui fleurit qu'une humanité qui s'essaie sous un masque de pierre... »

A cela près qu'ici la matière est diverse : granit, marbre, émaux, etc., et que, dans l'une au moins de ces compositions, c'est aussi une humanité qui transparaît sous un masque de mosaïque...

Janine Auscher.

Au Musée Jacquemart-André :

LA VIE PARISIENNE

au temps de Constantin Guys, Nadar, Worth
par Suzanne Lemuthier

Ce fut là une exposition très évocatrice d'une époque, et quelle époque ! La « belle » entre toutes, celle de nos aïeules, mise en valeur par les Trois Grands : Constantin Guys, Nadar, et... Worth, sur fond de colifichets, robes, et accessoires de coquetterie...

Une musique d'ambiance nous accueillit,

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE